

ECHOS DE LOIRE

CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

Mois de janvier, période d'échange de vœux dans différentes sortes de circonstances, familiales, amicales, professionnelles. Autant d'occasions de couvrir la plus grande étendue de sujets de souhaits d'amélioration.

Ces vœux d'amélioration doivent également trouver à s'appliquer à notre commune. C'est évidemment le rôle des élus que d'y contribuer.

Mais la commune, si on n'y est pas attaché par les origines, on l'a au moins choisie à un moment ou à un autre, et à partir de là elle fait partie de notre vie, et généralement par amour propre on souhaite en être fier.

L'amélioration attendue de la vie communale tient à l'attention que chacun apportera à respecter le cadre de vie dont nous avons hérité et à s'interroger a priori sur ce qu'il est possible de faire et qui ne portera pas préjudice à autrui.

Améliorer la vie communale c'est aussi y participer, en mettant un peu de son temps à la disposition des associations.

Mairie de Chênehutte Trèves Cunault

22 rue des Ducs d'Anjou 49350 Chênehutte Trèves Cunault

Tél : 02.41.67.90.49 Fax : 02.41.67.91.94

Adresse internet : chenehutte.treves.cunault@wanadoo.fr

Site web: www.chenehutte-treves-cunault.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le premier samedi du mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août)

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous

Mairie annexe de Trèves Cunault

1 rue de la Sablière 49350 Chênehutte Trèves Cunault

Tél : 02.41.67.92.70

Ouverture au public : vendredi de 16 h 30 à 18h

La Poste Tél 02.41.67.90.38

Ouverte le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h

Bibliothèque

A la Mairie de Chênehutte aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Tennis

Ouvert tous les jours. Prendre la clé à la Mairie de Chênehutte ou au bar de la Cale.
Carte d'abonnement à la Mairie.

VIE MUNICIPALE

- ◆ L'entreprise ADHENE0 a été retenue pour réaliser les travaux de réfection de la toiture de la sacristie de l'église Notre-Dame de Cunault pour un montant de 14 651 € HT, avant 60 % de subvention.
- ◆ Le siège de la mairie annexe de Trèves Cunault est transféré au 1 rue de la Sablière à compter du 1^{er} janvier 2012.
- ◆ L'atelier HUET va réparer la porte de l'oratoire Saint-Jean, endommagée par des actes de vandalisme pour un montant de 585 € TTC.
- ◆ Le Conseil Municipal approuve le Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre du P.L.U.
- ◆ Un devis de nettoyage d'un terrain à la Braudière en état d'abandon va être adressé à la famille propriétaire pour la prise en charge des travaux.
- ◆ Un furet au prix de 374 € TTC va être acheté à la Quincaillerie Douessine pour déboucher les canalisations.
- ◆ Un budget a été fixé pour l'achat des lots du concours des maisons fleuries.
- ◆ La commune va prendre en charge des travaux supplémentaires pour l'effacement de réseaux du bourg de Chiffou à hauteur de 1 003 €.
- ◆ En 2012, le Conseil Municipal poursuit le programme d'effacement des réseaux basse tension électriques et d'éclairage public sur les secteurs de Beauregard, des Caves, de Bel Abord, de Cunault et de Saint-Jean pour un montant global de 186 203 € auquel il faut ajouter le génie civil pour 81 941 €.
- ◆ Un mat avec projecteurs va être installé par l'entreprise CIEC pour un montant de 5 908 € TTC sur le parking de la salle des loisirs en remplacement des candélabres existants endommagés.
- ◆ Une proposition de vente de terrain situé sur la zone artisanale va être faite auprès d'une entreprise qui souhaite s'y installer.
- ◆ Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre en 2012 le service de mini bus aux mêmes conditions que précédemment.
- ◆ Le Conseil Municipal a décidé de louer la salle des loisirs aux familles des écoles privées de Gennes à un prix préférentiel de 65 €.
- ◆ Les frais de repas d'une réunion à laquelle a assisté Monsieur Vincent seront pris en charge.

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecole maternelle

Le congé parental de Marie Bausse, ATSEM à l'école maternelle, se termine le 31 octobre 2012. Céline Corbron assurera son remplacement jusqu'à cette date.

VIE COMMUNALE

◆ Résultat du concours des maisons fleuries

catégorie potager : 1er prix M. Serge Chartier 10 rue Jean-François Bodin,
2ème prix M. Christian Renault 56 rue des Bords de Loire

catégorie parking : 1er prix M. Gérard Iemboli 70 rue des Bords de Loire

catégorie maison et jardin : 1er prix ex aequo Mme Jacqueline Belloeuve 10 rue Beauregard
et M. Christian Renault, 2ème prix M. Gérard Iemboli, 3ème prix M. Jacky Goussin 70 rue
Foulques Nerra

◆ Rosier offert

Pour vous permettre d'égayer la façade de votre maison située le long de la RD 751, la municipalité vous offre un pied de rosier. Prenez contact avec la Mairie avant le 31 janvier.

◆ Service minibus :

Le service minibus mis en place par la municipalité, permettant de conduire les habitants de la commune, démunis de moyen de transport, à Gennes un mardi matin sur deux, est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2012. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie.

◆ Collecte tri sélectif et ordures ménagères :

Le SMITOM nous informe que l'enlèvement des ordures ménagères et du tri sélectif peut s'effectuer jusqu'à 19 h et non plus seulement le matin (il convient cependant de ranger les poubelles dès que possible).

Le conteneur jaune doit être rempli au moins à moitié pour être relevé.

◆ Mission locale :

Embarquez à bord de la frégate Latouche-Tréville : 3 jours en mer pour découvrir les métiers à bord d'un navire de guerre, participer à des exercices de sécurité et s'informer sur la défense maritime. Contactez Catherine MONJAL au 02.41.40.38.65.

◆ Bibliothèque :

Les animations à la bibliothèque des 7 et 19 décembre ont eu un beau succès auprès des enfants qui ont pu découvrir de nombreux instruments de musique, écouter des contes, fabriquer eux-mêmes un petit instrument avec le concours de l'association Art terre de Loire.

PETITES ASTUCES

Nettoyer le pare-brise sans produit : Appliquer sur la surface un oignon coupé en deux, puis frotter avec du citron, ce qui empêchera les petits insectes de venir s'y coller.

Consultez aussi
le site internet
de la commune

A VOS AGENDAS !

Dépôt de pain : A Cunault, tous les jours au bar de la Cale. A Chênehutte, place du Pont Pouillet, lundi, jeudi à partir de 13 h et samedi à partir de 12 h 10 (15-20 mn).

Le vendredi matin (11h-13h), sur le parking du Pont Pouillet, un boucher charcutier assure le marché, ainsi qu'un marchand de pizzas, également présent à Cunault le dimanche soir.

25 janvier :

Réunion publique : une présentation des projets d'aménagement de la RD 751 aura lieu à 18 h à la mairie pour les riverains des Caves et de Cunault

26 janvier :

Vœux de la Communauté de Communes à la salle des loisirs à 19 h.

29 janvier :

Concert jazz Nouvelle Orléans pour la ligue contre le cancer au Prieuré.

Réservation indispensable au **02 41 52 14 91** .

2 février :

Assemblée générale les Sables d'or à la salle des loisirs à 10 h.

6 février :

Assemblée générale Tourisme et Culture à la salle des loisirs à 18 h.

25 février :

Finale challenge des champignons au cercle Saint-Joseph à 17 h.

PETITES ANNONCES

- ◆ Maison à vendre type 5 sur environ 580 m2 au 10 impasse du Grand Pré Tél: 06.67.58.27.88
- ◆ Femme sérieuse recherche heures de ménage, repassage, préparation de repas. Chèque emploi service tél: 06.23.45.15.85.
- ◆ Si vous êtes musicien, joueur de trompette, clairon ou cor et que vous êtes intéressé pour rejoindre un groupe de musique sur la commune, faites vous connaître auprès de la mairie.
- ◆ Erratum du bulletin municipal annuel :
Comité des fêtes de Chênehutte : Il faut lire Danielle Humeau bénévole et non pas membre.
Informations pratiques : il a été oublié le restaurant les Pieds Bleus et le site troglodytique la Cave aux Moines tél:
02.41.67.95.64

PROCHAINE
REUNION DU
CONSEIL
MUNICIPAL
25 Janvier
A 18 H 30